

# CONSEIL MUNICIPAL DE CLÉRY-SAINT-ANDRÉ

## SÉANCE DU SAMEDI 6 OCTOBRE 2012.

Le Maire de CLÉRY-SAINT-ANDRÉ, certifie avoir convoqué, le premier octobre deux-mil douze, les membres du Conseil Municipal, pour une séance publique ordinaire du Conseil Municipal, qui a lieu le six octobre deux mil douze, à dix-sept heures.

### **ORDRE DU JOUR :**

- Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 8 Septembre 2012.
- Projet de réhabilitation du gymnase communal.
- Le Clos de la Chastellenie.
- Lotissement des Hauts-Bergerêts.
- Aménagement de la place Charles-de-Gaulle.
- Désignation des membres du Groupe de Travail « Développement Durable »
- Décision Modificative Budgétaire.
- Attribution d'une subvention exceptionnelle.
- Activités jeunesse des vacances de la Toussaint 2012.
- Rentrée de l'école municipale de musique.
- Vie des commissions municipales.
- Comptes-rendus de diverses réunions intercommunales.
- Rapports d'activités des services publics intercommunaux.
- Informations diverses.
- Questions des membres du Conseil Municipal.

### **SÉANCE :**

La séance est ouverte à 17 h. 00.

### **Étaient Présents :**

- Monsieur Clément OZIEL, Conseiller Général - Maire,
- Messieurs Alain GRILLON, Claude BOISSAY (jusqu'à 19 h. 15), Etienne HEMOND et Gérard CORGNAC, Adjoints au Maire,
- Mademoiselle Sylvie THIÉRY, Messieurs Lionel FRUMENT, Daniel ZONCA, Michel NOUAILLE, Thierry TELLIER, Conseillers Municipaux Délégués,
- Madame Maryvonne MARY (jusqu'à 18 h. 32), Odile BOURGOIN, Josette DENIS, Messieurs Gérald GOARIN, Jean-Pierre LEFEBVRE, Maryvon AUVY, Conseillers Municipaux.

### **Étaient excusés et avaient donné pouvoir :**

- Madame Denise REYNAUD, qui donne pouvoir à Madame Odile BOURGOIN,
- Monsieur Philippe de TRISTAN, qui donne pouvoir à Monsieur Clément OZIEL,
- Monsieur Yves HEUZE qui donne pouvoir à Monsieur Jean-Pierre LEFEBVRE,
- Monsieur Vincent BIGOT, qui donne pouvoir à Monsieur Daniel ZONCA,
- Monsieur Laurent BOURGOIN, qui donne pouvoir à Mademoiselle Sylvie THIÉRY,
- Madame Mariannick RENARD, qui donne pouvoir à Monsieur Gérard CORGNAC,
- Madame Maryvonne MARY, qui donne pouvoir temporaire à M. Alain GRILLON (à partir de 18 h. 32),

### **Était absente, sans avoir donné pouvoir :**

- Madame Laëtitia BOUHOUTÉ

### **Secrétaire de séance :**

Madame Odile BOURGOIN

Le procès-verbal de la précédente séance qui a été envoyé à chacun des membres du Conseil Municipal, est évoqué. Aucune remarque n'ayant été apportée, ce procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

## **1 – Projet de réhabilitation du gymnase communal.**

Monsieur Gérard CORGNAC, Adjoint au Maire chargé de la Vie Associative et de la Jeunesse, présente au Conseil Municipal, le travail de la commission, lors de sa réunion du 25 Septembre 2012, sur le projet de réhabilitation du gymnase communal. Le Dossier de Consultation des Entreprises est désormais en mesure d'être présenté.

Après l'avoir examiné en détail, le Conseil Municipal approuve le Dossier de Consultation des Entreprises et autorise Monsieur le Maire à lancer la procédure de consultation des entreprises.

## **2 - Le Clos de la Chastellenie.**

Monsieur Alain GRILLON, Premier Adjoint au Maire chargé des Equipements et Aménagements, présente au Conseil Municipal, le travail de la commission « Equipements & Aménagements », lors de sa réunion du 2 Octobre 2012, qui a procédé à l'ouverture des plis pour la création de voies et réseaux au Clos de la Chastellenie. Ces offres, faisant l'objet d'une maîtrise d'ouvrage groupée avec le C3M, sont actuellement en cours d'analyse.

Il est proposé de confier au Bureau Municipal, après avis de la Commission « Equipements et Aménagements », lors de sa réunion du 9 Octobre 2012, le soin d'attribuer ce marché public, d'un commun accord avec le Bureau du C3M.

Le Conseil Municipal valide cette proposition.

Pour ce qui concerne le renforcement de la défense incendie de ce nouveau secteur d'habitation, la pose d'un nouveau poteau d'incendie est prévu dans le cahier des charges « création de réseaux » et sa réalisation devrait avoir lieu avant la fin du mois de Décembre 2012.

Il est proposé de solliciter une subvention au Conseil Général du Loiret, pour cette partie du projet, et de solliciter l'autorisation de préfinancer cette création.

Le Conseil Municipal valide cette proposition et autorise Monsieur le Maire à la revêtir de sa signature.

Monsieur Claude BOISSAY, Adjoint au Maire chargé de l'Urbanisme et du Cadre de Vie, fait, quant à lui, un point complet sur les procédures de commercialisation de chacun des huit terrains à bâtir.

Après avoir pris connaissance de l'avis des Domaines daté du 3 Octobre 2012, il est proposé de fixer, comme suit, le prix de vente de chacun des terrains à bâtir :

N°1 : 69 300 € pour 660 m<sup>2</sup> (réservé)

N°2 : 69 720 € pour 664 m<sup>2</sup> (réservé)

N°3 : 69 720 € pour 664 m<sup>2</sup>

N°4 : 69 720 € pour 664 m<sup>2</sup>

N°5 : 73 344 € pour 764 m<sup>2</sup> (réservé)

N°6 : 73 344 € pour 764 m<sup>2</sup> (réservé)

N°7 : 73 344 € pour 764 m<sup>2</sup> (réservé)

N°8 : 73 344 € pour 764 m<sup>2</sup> (réservé)

Il est proposé d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur Claude BOISSAY, Adjoint au Maire en charge de l'action foncière, à signer tous les actes successifs relatifs à cette procédure de vente (promesse de vente, actes notariés, etc.)

Il est proposé d'autoriser chacun des acquéreurs potentiels, dès lors qu'ils sont titulaires d'une promesse de vente signée, à déposer un dossier de permis de construire pour leur habitation, avant même que l'acte de vente définitif ne soit signé.

Le Conseil Municipal valide chacune de ces propositions.

### **3 – Lotissement des Hauts-Bergerêts.**

Monsieur Claude BOISSAY, Adjoint au Maire chargé de l'Urbanisme et du Cadre de Vie, rappelle au Conseil Municipal qu'un contrat de Projet Urbain Partenarial (P.U.P.) avait été autorisé par délibération du Conseil Municipal, le 9 Juin 2012.

Ce contrat de partenariat, avec la SAFIM, est en cours de calage, mais reste conforme aux exigences édictées par le Conseil Municipal, en juin dernier.

Le Conseil Municipal valide le principe de ce contrat de P.U.P., confie au Bureau Municipal le soin de finaliser ses éléments constitutifs et autorise Monsieur le Maire à le revêtir de sa signature.

### **4 – Aménagement de la place Charles-de-Gaulle.**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal, un point d'étape sur le projet d'aménagement de la Place Charles-de-Gaulle, pour lequel le Cabinet OXYLIUM, Assistant à Maître d'Ouvrage, a bien avancé sur la définition du programme, conforme aux volontés de la commune.

Ainsi, il est désormais possible de lancer la procédure de consultation d'un maître d'œuvre (architecte urbaniste) qui permette la concrétisation, d'un plan d'aménagement conforme à ces orientations politiques formalisées.

Le Conseil Municipal valide l'avancement de ce projet, et autorise Monsieur le Maire à lancer, par procédure adaptée, conforme au Code des Marchés Publics, la consultation pour l'attribution d'une mission de maîtrise d'œuvre.

### **5 - Désignation des membres du Groupe de Travail « Développement Durable »**

Monsieur le Maire rappelle que, par délibération en date du 9 Juin 2012, le Conseil Municipal a décidé de créer un groupe de travail transversal à toutes les commissions municipales, en charge de l'examen de toutes les questions liées au développement durable, en assurant une veille permanente et générale à l'ensemble des projets municipaux examinés par les commissions municipales.

Voici la composition qui résulte de la désignation des commissions municipales :

Odile BOURGOIN (Patrimoine & Culture), Sylvie THIERY (Finances), Etienne HEMOND (Communication et Nouvelles Technologies), Gérard CORGNAC (Services Techniques & Environnement), Lionel FRUMENT (Urbanisme, Cadre de Vie & Relations avec les Acteurs Economiques), Daniel ZONCA (Equipements & Aménagements), Michel NOUAÏLLE (Sécurité & Circulation), Thierry TELLIER (Vie Associative & Jeunesse, Action Scolaire & Petite Enfance).

Le Conseil Municipal prend acte de cette communication.

### **6 - Attribution d'une subvention exceptionnelle.**

Monsieur Étienne HÉMOND, Adjoint au Maire chargé des Finances, présente au Conseil Municipal, une proposition d'attribution de subvention exceptionnelle à l'Office de Tourisme Intercommunal du Canton de Cléry-Saint-André, pour le reversement des droits de place du Marché Villageois, pour un montant de 1 543,20 €uros.

Le Conseil Municipal valide cette proposition, à l'exception de quatre élus qui sont membres du Bureau de l'Office de Tourisme, qui ne prennent pas part au vote.

A cette occasion, Monsieur le Maire remercie l'ensemble des personnes ayant participé à l'organisation du Marché Villageois 2012, et notamment l'Office de Tourisme Intercommunal du Canton de Cléry-Saint-André et les associations partenaires, pour son très bon déroulement. Un bilan de la nouvelle formule doit être fait.

Monsieur le Maire profite de cette occasion, pour renouveler les félicitations du Conseil Municipal à l'association « Lumières sur Notre-Dame de Cléry », qui a organisé le spectacle « Marie », les 27, 28 et 29 Septembre dernier, en la Basilique Notre-Dame.

## 7 - Décision Modificative Budgétaire.

Monsieur Etienne HEMOND, Adjoint au Maire chargé des Finances, présente au Conseil Municipal, une proposition de Décision Modificative Budgétaire qui a pour but de réajuster les prévisions budgétaires 2012.

Il est proposé de reporter à la prochaine séance du Conseil Municipal, les réajustements nécessaires au projet « Le Clos de la Chastellenie », en attendant de connaître le résultat de l'analyse des offres sur ce projet.

De même, les plus grands réajustements de la section de fonctionnement sont reportés au mois prochain, afin de tenir compte d'une situation affinée (hors attributions de subventions exceptionnelles).

Voici les réajustements proposés :

1) Pour la section de fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement	Objet	
Article 6574	Subv°. Office de Tourisme interco.	+ 243,20 €
Article 6574	Subvention AASC Boules Lyonn.	+ 67,50 €
Chapitre 022	Dépenses imprévues	- 310,70 €
		<b>+ 0 € en dépenses</b>
Recettes de fonctionnement	Objet	
		<b>+ 0 € en recettes</b>

2) Pour la section d'investissement :

Dépenses d'investissement	Objet	
N° 95	Matériels d'équipement	+ 1 550 €
N°113	Aménagements de sécurité	+ 4 000 €
N°153	Valorisation bâtiments scolaires	+ 1 000 €
N° 157	Collecte Traitement Pluvial	+ 1 000 €
N°168	Réhabilitation du gymnase	+ 750 000 €
N°177	Documents d'urbanisme	+ 3 000 €
Chapitre 020	Dépenses imprévues	- 3 838 €
		<b>+ 756 712 € en dépenses</b>
Recettes d'investissement	Objet	
N°95	Matériels d'équipement / Région	+ 1 030 €
N°95	Matériels d'équipement / Harmonie	+ 520 €
N°182	P.A.V.E. / Département	+ 583 €
N°113	Aménagements de sécurité / Départ.	+ 4 579 €
N°168	Réhabilitation gymnase / Emprunt	+ 750 000 €
		<b>+ 756 712 € en recettes</b>

Après en avoir pris connaissance, le Conseil Municipal décide d'approuver cette décision modificative du Budget.

## 8 – Tarif des activités jeunesse des vacances de Toussaint.

Monsieur Gérard CORGNAC, Adjoint au Maire chargé de la Vie Associative et de la Jeunesse présente au Conseil Municipal, les propositions d'activités jeunesse des vacances de Toussaint 2012 (du 29 Octobre au 9 Novembre) et propose les tarifs de ces activités :

### Activités proposées à 5 euros :

Sponge Ball, Bowling, Patinoire, Voitures électriques, Football, Bumball, Cinéma, Handball, Basket Ball, Zumba, Sports de raquettes, Olympiade des défis par équipe.

### Activités proposées à 10 euros :

Karting.

### Activités proposées à 15 euros :

Escalade, Atelier Théâtre, Laser Game, Center Parcs.

Le Conseil Municipal valide cette grille tarifaire. Les inscriptions débutent le samedi matin 13 octobre.

## 9 – Rentrée de l'école municipale de musique.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal, l'état des lieux affiné de la rentrée de l'école municipale de musique, qui a eu lieu le 17 Septembre dernier.

Du côté de l'effectif, l'école municipale de musique compte désormais 69 élèves (soit une augmentation de 5 élèves, par rapport à l'an dernier). Dont 19% de non-clérycois.

Du côté de l'équipe pédagogique, une seule professeure a quitté l'école cette année (Pierre-Emmanuelle SOMER), tandis que Floriane HANROT-MONTIGNY a abandonné une partie de son activité (la formation musicale), en gardant la partie instrumentale. Elles sont remplacées respectivement par (...) et Cécile ANDRE. A noter la réouverture cette année d'une classe de tuba, assurée par Floriane HANROT-MONTIGNY, clérycoise. Ainsi que l'ouverture d'une classe de formation musicale pour adultes. Par contre, la classe de trombone n'a toujours pas pu rouvrir.

Voici le niveau horaire des différents enseignants :

Instrument	Professeur	Heures 2011-2012	Heures 2012-2013
Flûte	Inès MOINDROT-SALE	6,50	6,75
Hautbois		2,25	2,25
Clarinette / Orchestre Junior	Anaïs VAILLANT	8,00	9,00
Saxophone	Emmanuel FRANCOIS	3,25	3,25
Cor / Basse électrique	Christophe DELALANDE	2,00	1,75
Trompette	Aurélie BERLU	2,00	1,50
Batterie / Percussions	Carole DAVID	5,75	6,50
Tuba, Contrebasse	Floriane MONTIGNY	6,00	2,75
Formation Musicale	Ingrid CHANTELOUP	9,00	7,00
Formation Musicale & Chorale	Cécile ANDRE		5,75
<b>Total heures d'enseignement</b>		<b>44h75</b>	<b>46,50</b>
Direction	Sylvie CHARMOY	10,00	10,00

Le Conseil Municipal valide ces propositions.

Sylvie CHARMOY a par ailleurs exprimé son souhait de mettre fin à sa mission de Directrice dans les meilleurs délais, en raison d'une augmentation sensible de son temps de travail, chez son autre employeur.

## 10 - Vie des commissions municipales.

Monsieur Alain GRILLON informe que le Groupe de Travail « Aménagement de la Route de Dry » s'est réuni le 18 Septembre 2012. La prochaine réunion aura lieu le 16 Octobre 2012.

Monsieur Gérard CORGNAC informe que la Commission « Vie Associative et Jeunesse » s'est réuni le 25 Septembre (pour le gymnase), puis le 6 Octobre 2012 (pour le Téléthon). Elle se réunira à nouveau le 27 Octobre 2012.

## 11 - Comptes-rendus de diverses réunions intercommunales.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le contenu de différentes réunions intercommunales. Il rappelle à ce propos, la méthode de présentation orale de ces activités intercommunales. Les délégués intercommunaux sont invités à proposer des interventions de quelques minutes sur un sujet particulier, qui fait partie de l'actualité intercommunale.

- **La Communauté de Communes du Val d'Ardoux (C.C.V.A.) :**

La Commission « Culture Education » s'est réunie le 13 Septembre 2012, à Cléry-Saint-André, sous la Présidence de Madame Denise REYNAUD et en présence de Mesdames Josette DENIS et Sylvie THIERY. La programmation culturelle 2013 a été étudiée.

La Commission « Maison de Santé » s'est réunie le 13 Septembre 2012, à Mareau-aux-Prés, en présence de Messieurs Gérard CORGNAC et Etienne HEMOND.

Le Bureau communautaire s'est réuni le 17 Septembre 2012, à Cléry-Saint-André, en présence de Messieurs Claude BOISSAY et Clément OZIEL. Il se réunira à nouveau le 12 Novembre 2012.

La Commission d'Appels d'Offres « groupement de commandes » sur le programme de voirie, s'est réunie le 18 Septembre 2012, à Cléry-Saint-André, en présence de Monsieur Etienne HEMOND.

La Commission « Gestion des Infrastructures » s'est réunie le 25 Septembre 2012, à Jouy-le-Potier, en présence de Monsieur Gérald GOARIN. Il s'agissait de choisir le prestataire pour l'éclairage extérieur du Centre de Loisirs du Val d'Ardoux.

Le Conseil Communautaire s'est réuni le 27 Septembre 2012, à Cléry-Saint-André, en présence de Messieurs Claude BOISSAY, Gérard CORGNAC, Gérald GOARIN, Alain GRILLON, Etienne HEMOND, Michel NOUAILLE, Clément OZIEL et Daniel ZONCA. La consultation relative au nouveau marché public pour le portage des repas a été lancée. Il se réunira à nouveau le 15 Novembre 2012, à Cléry-Saint-André. A cette occasion, Claude BOISSAY, Premier Vice-Président, donne de l'information sur la montée en puissance d'un climat tendu des élus joviciens à l'encontre de la Communauté de Communes.

Une conférence-débat a été organisée par la Commission « Sécurité Prévention » le 28 Septembre 2012, sur le thème de la prévention dans le domaine sportif, en même temps que la remise des chèques sportifs aux associations.

La Commission « Sécurité-Prévention » se réunira le 10 Octobre 2012, à Cléry-Saint-André.

La Commission « Economie-Tourisme » se réunira le 17 Octobre 2012, à Cléry-Saint-André.

Une réunion de préparation du Téléthon 2012 aura lieu le 24 Octobre 2012, à Cléry-Saint-André.

Le Comité Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (C.I.S.P.D.) se réunira le 25 Octobre 2012, à Cléry-Saint-André.

• ***Le Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement de Cléry-Saint-André, Mareau-aux-Prés, Mézières-lez-Cléry et Les Muids de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin (C3M) :***

Le Bureau s'est réuni le 19 Septembre 2012, à Mézières-lez-Cléry, sous la Présidence de Monsieur Alain GRILLON.

Le Comité Syndical s'est réuni le 19 Septembre 2012, à Mézières-lez-Cléry, sous la Présidence de Monsieur Alain GRILLON et en présence de Mademoiselle Sylvie THIERY, Messieurs Gérard CORGNAC, Lionel FRUMENT, Etienne HEMOND, Michel NOUAILLE et Daniel ZONCA.

La Commission « Communication » s'est réunie le 3 Octobre 2012, à Mézières-lez-Cléry, en présence de Monsieur Etienne HEMOND.

• ***Le Syndicat Mixte Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères (S.M.I.R.T.O.M.) de la Région de Beaugency.***

Le Comité Syndical s'est réuni le 3 Octobre 2012, à Beaugency, en présence de Messieurs Alain GRILLON et Daniel ZONCA. Il se réunira à nouveau le 4 Décembre 2012.

Monsieur Alain GRILLON annonce la réouverture de la déchetterie de Cléry-Saint-André, les mercredis matin, du 1<sup>er</sup> mai au 1<sup>er</sup> octobre 2013, de 9 heures à 12 heures, à titre expérimental.

La Commission d'Appel d'Offres se réunira les 26 Octobre et 15 Novembre 2012, à Beaugency.

Une rencontre entre les Maires d'implantation d'une déchetterie, les agents de déchetterie et le SMIRTOM aura lieu le 9 Novembre 2012.

Le groupe de travail « déchetteries » se réunira le 9 Novembre 2012.

Le Bureau se réunira le 4 Décembre 2012, à Beaugency.

- ***Le Syndicat Mixte d'Etudes et de Travaux pour l'Aménagement du Bassin de l'Ardoux (S.M.E.T.A.B.A.).***

Le Bureau s'est réuni le 10 Septembre 2012, à Cléry-Saint-André, sous la Présidence de Monsieur Etienne HEMOND.

Le Comité Syndical s'est réuni le 1<sup>er</sup> Octobre 2012, à Cléry-Saint-André, sous la Présidence de Monsieur Etienne HEMOND et en présence de Messieurs Lionel FRUMENT et Daniel ZONCA.

- ***Le Syndicat Mixte du Pays Sologne Val Sud :***

Le Bureau et le Groupe de Réflexion se sont réunis le 11 Septembre 2012, à Ménestreau-en-Villette, en présence de Madame Denise REYNAUD et de Monsieur Clément OZIEL. Ils se réuniront à nouveau le 13 Novembre 2012, à Ménestreau-en-Villette.

Le Conseil de Développement s'est réuni le 27 Septembre 2012, à Ménestreau-en-Villette.

Le Comité Syndical s'est réuni le 4 Octobre 2012, à Isdes, en présence de Messieurs Claude BOISSAY et Clément OZIEL. Il se réunira à nouveau le 13 Décembre 2012, à Ardon. Compte tenu de la proximité de cette réunion, tous les élus municipaux y seront invités.

Un comité territorial de suivi du Contrat de Pays aura lieu le 22 Octobre 2012, à Sigloy.

Un forum pour l'emploi se déroulera le 22 Novembre 2012, au matin, à Marcilly-en-Villette. Un transport à la demande est prévu pour se rendre de Cléry-Saint-André à Marcilly-en-Villette.

Une réflexion à venir sur le périmètre du SCOT de la grande couronne orléanaise, est à finaliser, pour mise en œuvre d'ici au 31 Décembre 2015.

## **12 - Rapports d'activités des services publics intercommunaux.**

Mademoiselle Sylvie THIERY, Conseillère Municipale Déléguée et Membre du C3M, présente au Conseil Municipal, le rapport d'activités 2011 des services publics de distribution d'eau potable et d'assainissement des eaux usées.

Monsieur Daniel ZONCA, Conseiller Municipal Délégué et Membre du SMIRTOM, présente au Conseil Municipal, le rapport d'activités des services publics de collecte et de traitement des ordures ménagères.

Monsieur le Maire, par ailleurs Conseiller Communautaire du Val d'Ardoux, présente au Conseil Municipal, le rapport d'activités 2011, de la Communauté de Communes du Val d'Ardoux.

Le Conseil Municipal prend acte de la communication de chacun de ses rapports qui restent consultables à l'accueil de la Mairie.

### **13 - Demandeurs d'emploi.**

Mademoiselle Sylvie THIERY, Conseillère Municipale Déléguée aux Relations Sociales et à la Solidarité, informe que la Commune de Cléry-Saint-André comptait au mois de Septembre 2012, 113 demandeurs d'emploi, soit une augmentation de 5,6 % par rapport aux chiffres d'Août 2012. La répartition de ces demandeurs est de 54 hommes et 59 femmes ; de 91 indemnisables et 22 non-indemnisables.

**14 – La prochaine réunion de Conseil Municipal** devrait avoir lieu le samedi 10 novembre 2012, à 17 heures.

### **15 - Questions des membres du Conseil Municipal.**

- Monsieur Michel NOUAILLE attire l'attention de la Municipalité sur la présence nombreuse des gens du voyage sur nos communes, et sollicite l'envoi d'un courrier au Préfet, afin d'attirer l'attention de l'Etat.
- Monsieur Etienne HEMOND, rappelle que l'élection des nouveaux membres du Conseil Municipal d'Enfants aura lieu le 9 Octobre 2012, parmi les enfants de CM2 des écoles publiques et privée de Cléry-Saint-André. Puis l'élection à la Présidence aura lieu le mercredi 10.
- Monsieur Etienne HEMOND attire l'attention sur la date de la prochaine réunion publique municipale fixée au Jeudi 22 Novembre 2012, à 18 h. 30, à l'espace Loire.
- Monsieur Thierry TELLIER attire l'attention sur l'état d'un mur de l'école privée, côté Rue Louis XI, qui menacerait de tomber sur le domaine public. Un état des lieux sera réalisé au plus vite, et l'attention du Président de l'O.G.E.C. sera attirée.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, Monsieur le Maire lève la séance à 19 h. 45.